

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 23 JUIN 2016**

**Délibération  
n° 2016.06.178**

**Projet Go & Cie -  
Attribution d'une  
subvention à l'ADIE  
et au CREALAB et  
signature d'une  
convention  
partenariale**

**LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Elisabeth LASBUGUES à Jean-Philippe POUSSET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

**Absent(s)** :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.06.178**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BONICHON**

**PROJET GO & CIE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ADIE ET AU CREALAB ET  
SIGNATURE D'UNE CONVENTION PARTENARIALE**

Le projet Go&Cie a été créé en 2015 suite à un appel à projets lancé dans le cadre du Fonds National d'Innovation du Programme d'Investissements d'Avenir. Il réunit des universités du Grand Ouest, des acteurs privés et le GrandAngouleme. Cette candidature a pris le nom de GO & Cie pour « **Grand Ouest & Cordées de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat** ».

L'objectif général du projet est de développer une culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat auprès des jeunes de tout niveau scolaire. Le projet a pour objectif de favoriser l'épanouissement des jeunes et la création d'entreprises sur leurs territoires. Il doit leur permettre de développer des valeurs comme la créativité, la responsabilité, la solidarité, la persévérance, la confiance en soi et l'initiative au service de l'enrichissement de l'individu et de la collectivité.

Ainsi, le projet Go&Cie s'organisera autour de deux axes opérationnels :

- une diffusion large de la culture entrepreneuriale,
- une valorisation des compétences des jeunes à travers une certification en plusieurs paliers accessibles du collège au doctorat.

GrandAngoulême s'est engagé dans la réalisation du projet et en particulier propose des actions de sensibilisation auprès des jeunes en alliant des ateliers pratiques au sein du CréaLAB et en mixant les publics. Ces actions devront permettre aux jeunes de croiser leurs parcours avec d'autres jeunes, des porteurs de projet et des chefs d'entreprises.

La mise en place de ces actions se fera en partenariat avec l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) et le CréaLAB. Ainsi,

- L'Adie accompagne les créateurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour assurer la pérennité de leur activité. Elle propose en particulier un accompagnement adapté des jeunes les plus précaires dans la création et le développement de leur entreprise, par l'intermédiaire du dispositif CréaJeunes.

Le contenu proposé par l'Adie sera :

- Mise en place d'actions de sensibilisation et développement de la culture de l'entrepreneuriat sur le territoire notamment auprès des publics jeunes des collèges, lycées et issus des quartiers prioritaires
  - Participation à la mise en place de cordées dont l'objectif sera de mettre en relation des porteurs de projets avec des jeunes et des chefs d'entreprises.
- Le CréaALAB – plateforme territoriale de soutien à l'innovation et à la créativité sera mobilisé afin de favoriser la transmission des savoir-faire et des connaissances, le croisement et l'échange transdisciplinaire (disciplines artistiques, scientifiques, techniques, culturelles, etc.). Ainsi le CréaLAB proposera les actions suivantes :
    - Atelier de créativité, workshop, les Cordées se retrouvent à cette occasion pour partager leurs avancées

- Principes du partage des savoirs, de la confrontation au client potentiel... ». Les utilisateurs peuvent se joindre aux Cordées pour proposer des retours après expérimentations.
- Réalisation d'un prototype. Les Cordées profitent de l'équipement pour fabriquer et échanger en groupe restreint.

Pour mettre en œuvre le projet Go&Cie, GrandAngoulême va bénéficier d'un soutien du PIA à hauteur de 30 000 € / an. Dans ce cadre, il est proposé de soutenir les actions de l'ADIE et du CREALAB, respectivement à hauteur de 10 000 € et de 15 000 €. Les crédits ayant été initialement prévus au chapitre 67 et s'agissant de structures associatives, il convient de transférer 2 500 € au chapitre 65.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 25 mai 2016,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 8 juin 2016,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention au CréaLAB de 15 000 € et à l'Adie de 10 000 € sur le BP 2016 dans le cadre du projet Go&Cie.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.

**DE PREVOIR** le transfert des crédits du chapitre 67 au chapitre 65 dans le cadre de la décision modificative n°1

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 6574

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u>  28 juin 2016	<u>Affiché le :</u>  28 juin 2016